Groupe les Républicains
Assemblée nationale

PANORAMA DE PRESSE

12/12/2019

Groupe les Républicains

SOMMAIRE

ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE
(3 articles)

LE FIGARO
jeudi 12 décembre 2019

Opposée au projet de l'exécutif, la droite prône la retraite à 65 ans (997 mots) — Page 5

Damien Abad, le président du groupe LR à l'Assemblée nationale, présente ce jeudi un contre-projet de réforme des retraites...

Le Monde
jeudi 12 décembre 2019

Les oppositions convergent pour dénoncer le fond et la forme de la réforme (1060 mots) — Page 7

Au sixième jour des grèves contre la réforme des retraites, les oppositions parlementaires, vivifiées par la contestation, ...

LE FIGARO
jeudi 12 décembre 2019

L'hostilité de la CFDT inquiète la majorité (860 mots) — Page 9

« EXERCICE RÉUSSI », applaudit Laurent Saint-Martin, député La République en marche. « Un des meilleurs discours du premier...

ELYSÉE
(1 article)

Les Echos
jeudi 12 décembre 2019

A l'Elysée, un dîner pour caler la stratégie (1223 mots) — Page 11

« J'ai trouvé ! » Il n'est pas loin de 1 heure du matin, dans la nuit de mardi à mercredi, quand se termine le dîner or...

GOUVERNEMENT
(3 articles)

LE FIGARO
jeudi 12 décembre 2019

Philippe se dévoile, les syndicatsse braquent (1414 mots) — Page 14

LA FRONDE DES POLICIERS S'AMPLIFIE Les policiers s'accrochent à leur statut spécial mis en danger, selon eu...

Les Echos
jeudi 12 décembre 2019

L'exécutif veut une adoption rapide de la réforme (532 mots) — Page 16

Maintenant que la réforme des retraites est dévoilée, le gouvernement veut aller vite pour la mettre en oeuvre. « Nous avons pris l...

LE FIGARO
jeudi 12 décembre 2019

Bercy au secours des hôteliers fragilisés par les grèves (651 mots)
30 % Baisse 30 % Baisse de la fréquentation des hôtels parisiens lundi. - 40 % pour les restaurants (Chiffr...

Page 17

FAITS DU JOUR
(1 article)

Aujourd'hui en France
jeudi 12 décembre 2019

Ultragauche : l'inquiétante menace contre les forces de l'ordre
(507 mots)
Par Jean-Michel Décugis et Jérémie Pham-Lê Le collectif de l'ultragauche ACAB, pour All Cops Are Bas...

Page 19

ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE

LE FIGARO

N° 23429
jeudi 12 décembre 2019
Page 6
997 mots - 4 min

Opposée au projet de l'exécutif, la droite prône la retraite à 65 ans

Damien Abad, le président du groupe LR à l'Assemblée nationale, présente ce jeudi un contre-projet de réforme des retraites.

AU LENDEMAIN des annonces du premier ministre, LR veut faire entendre sa différence. Les députés de droite passent à l'offensive ce jeudi matin en présentant leur contre-projet de réforme des retraites. Tout en actant comme la majorité qu'une réforme est indispensable et que les régimes spéciaux doivent être supprimés, le parti de Christian Jacob veut dérouler une autre approche, plus à même d'être acceptée que le système par points et l'âge pivot prônés par Édouard Philippe.

Selon un document interne consulté par *Le Figaro*, les députés LR vont proposer une modification de l'âge de départ légal à la retraite : à 64 ans d'ici à 2028 puis 65 ans d'ici à 2032 (soit un trimestre de plus par an pendant 12 ans). De sorte à dégager 10 milliards d'euros par année travaillée supplémentaire, permettant ensuite de financer des mesures de *« justice sociale »*. À savoir, une pension minimale de 1 000 euros pour les agriculteurs et les actifs ayant été rémunérés toute leur vie au smic (proposition faite également par Édouard Philippe) et une extension des bonus de pénibilité via *« le renforcement des missions de la médecine du travail afin de mieux évaluer l'usure physique objective de certains actifs liés à leur environnement professionnel »*.

« Pas question de tromper les Français avec un âge pivot », explique le député Gilles Carrez qui qualifie *« d'hypocrite »* la proposition du gouvernement d'instaurer une décote pour les cotisants qui prendraient leur retraite avant 64 ans. *« La position du gouvernement est dans la droite ligne de la réforme Touraine de 2013. Les socialistes n'avaient pas osé toucher l'âge de départ »*, fustige l'élu du Val-de-Marne. *« Faute de courage et de clarté, le gouvernement fait le choix de sacrifier le pouvoir d'achat des Français. La super-décote de l'âge pivot créera des retraités pauvres »*, met en garde Damien Abad, le président du groupe LR à l'Assemblée nationale qui animera la conférence de presse de ce jeudi et présentera un site internet où sera détaillé le contre-projet édité par ses troupes.

« Rien ne pourra garantir le point »

Contrairement au gouvernement et aux syndicats, *« nous, on est dans le juste milieu »*, argue Guillaume Peltier, le numéro 2 de LR, qui dénonce *« le flou et l'enfumage »* du premier ministre. Ainsi, la droite va défendre la fin des régimes spéciaux *« avec une phase de transition de douze ans »* alors que l'exécutif renvoie les modalités de cette suppression à une négociation à venir entre les syndicats des entreprises concernées (SNCF, RATP…). *« Ce n'est pas l'amorce d'un toilettage »*, raille Julien Dive, le secrétaire général adjoint délégué de LR.

«La super-décote de l'âge pivot créera des retraités pauvres», met en garde Damien Abad, président du groupe LR à l'Assemblée nationale.R. LAFARGUE/ABAC Photo : . R. LAFARGUE/ABACA

Guillaume Peltier estime par ailleurs que les premiers effets de la réforme présentée par Edouard Philippe (qui doit s'appliquer à partir de la génération 1975) tarderont à se faire sentir. *« On nous promettait le grand soir, on n'a même pas le petit matin »*, dit-il. Surtout, la droite est vent debout contre le système par points, promesse de campagne d'Emmanuel Macron. *« Rien ne pourra garantir le point »*, estime Pierre-Henri Dumont, le secrétaire général adjoint du parti qui doute des garde-fous avancés par le premier ministre. Quant au député Julien Aubert, il y voit toujours la porte ouverte à un système par capitalisation. Sur la base de ce contre-projet, le parti livrera un projet précis en janvier, en même temps que la présentation en Conseil des ministres du projet de loi du gouverne-

LE RN VEUT TOUJOURS UN RÉFÉRENDUM

Marine Le Pen a immédiatement réagi au discours du premier ministre. *« Jamais probablement un gouvernement n'aura présenté avec des mots aussi enjolivés une réforme aussi terrible, qui va frapper durement les Français et risque de provoquer un blocage du pays. M. Macron, sortez de la crise par le haut : référendum ! »*, a-t-elle réclamé sur Twitter. *« Se référer au Conseil national de la Résistance pour mieux détricoter son héritage, il fallait oser ! Malgré les annonces et le ton d'Édouard Philippe qui se veulent rassurants, cette réforme des retraites n'est toujours pas acceptable : les Français seront perdants ! »*, a ajouté le vice-président du RN Jordan Bardella. *« C'est la réforme de la double peine avec une réforme paramétrique* (mesure d'âge, durée de cotisation etc., NDLR) *et systémique* (réforme de la retraite par points). *Ça n'apporte aucune garantie »*, a développé le responsable du RN qui plaide pour la retraite à 60 ans.
Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France (DLF) a jugé que la réforme présentée était *« une usine à gaz »* mais qu'*« heureusement, elle ne s'appliquera qu'à partir de 2025 »* et que par conséquent *« un des enjeux de la présidentielle de 2022 sera d'annuler cette réforme injuste »*. **AFP**

Tous droits réservés 2019 Le Figaro
a87155cf8c45fa84904d71e8b60fb1eb5de6578f36a7116a064fe63

Le Monde

jeudi 12 décembre 2019
Page 9
1060 mots - 4 min

Les oppositions convergent pour dénoncer le fond et la forme de la réforme

De LR au PCF, les députés ont fait subir au gouvernement un houleux réquisitoire

Au sixième jour des grèves contre la réforme des retraites, les oppositions parlementaires, vivifiées par la contestation, ont fait subir au gouvernement un houleux réquisitoire, mardi. Comme un écho aux cris de colère des manifestants qui défilaient, non loin de l'Assemblée nationale. A Damien Abad (Les Républicains, LR), qui demandait au premier ministre de venir exposer la réforme devant les députés et d'en débattre avec eux, Edouard Philippe a opposé une fin de non-recevoir, en tout cas jusqu'à l'arrivée du projet de loi au Parlement. « Le temps va venir », a-t-il dit à la veille de ses annonces au Conseil économique, social et environnemental, sans empêcher une pluie d'attaques contre son gouvernement.

« Les Français ne veulent pas d'un système par points qui fera un nombre considérable de perdants et de sacrifiés ! » Le président de LR, Christian Jacob, a ouvert le bal avec cette phrase, entendue ensuite presque mot pour mot dans la bouche du secrétaire national du Parti communiste français (PCF), Fabien Roussel. « On veut des ronds, pas des points ! », a ajouté ensuite le communiste. Parmi les sept orateurs que la droite a fait monter au pupitre, quatre se sont attelés à décliner la critique du projet de réforme sous tous les angles. Celui du cadeau fait aux fonds de pension privés, exploité par Olivier Marleix, député LR d'Eure-et-Loir, sous les applaudissements des « insoumis » et de certains socialistes, celui des craintes pour les pensions des mères et des familles, expliqué par Thibault Bazin. Daniel Fasquelle a, lui, conclu en regrettant les « entreprises plongées dans la difficulté en raison de votre incapacité à mener à bien cette réforme des retraites ».

Tous, à droite, s'accordent pour fustiger la méthode du gouvernement – des atermoiements « anxiogènes » et sources de blocage – et noter, par contraste, le bilan des gouvernements passés, de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy. « La réforme des retraites, il faut la finir. L'UMP l'a initiée, il faut avoir le courage d'aller au bout, sinon c'est la reculade, la débandade », a noté ainsi le député Philippe Gosselin. Les députés Les Républicains présenteront leur contre-projet jeudi.

Muet, mardi, lors des questions au gouvernement, le Rassemblement national (RN), peu habitué à soutenir un mouvement social provoquant de tels blocages, avance sur une ligne de crête de plus en plus périlleuse. Les semaines précédant le début du mouvement, Marine Le Pen répétait son soutien « sans réserve » aux grévistes, tout en prenant ses distances avec les syndicats. Depuis le 5 décembre, elle se fait discrète, laissant à ses troupes la charge du service après-vente. Lundi sur RMC, le vice-président du RN, Jordan Bardella, a dit son soutien à « la mobilisation » tout en évitant d'appeler à manifester et en affirmant « préférer la gratuité aux blocages ». Si de rares figures ont manifesté le 5 décembre – à l'image du conseiller de Marine Le Pen Philippe Olivier, ou du député du Nord Sébastien Chenu, écarté par des militants syndicaux, comme en témoigne une vidéo révélée par Mediapart – aucun n'a affiché sa présence ce mardi.

Loin d'être en reste, la gauche de l'Hémicycle a décoché ses flèches mardi, d'abord contre le haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye, mis en difficulté pour n'avoir pas mentionné, dans sa déclaration d'intérêts à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, ses liens avec le monde de l'assurance, et contraint, mardi, de démissionner d'un deuxième mandat de ce type. Au sein de La France insoumise (LFI), Adrien Quatennens puis Alexis Corbière se sont succédé. « Monsieur le Premier ministre, est-il encore raisonnable de laisser nos retraites dans les mains de Jean-Paul Delevoye ? », a lancé le premier. Le second, dans une algarade avec le président Ferrand, a abondé. « Quand cet homme siège au conseil d'administration d'une assurance privée, vous trouvez ça normal ? Il y a là un conflit d'intérêts, Monsieur Delevoye, vous n'êtes plus l'homme de la situation », a-t-il dit avant de quitter l'Assemblée nationale.

Pour La France insoumise, la protestation contre les retraites ressemble à une bouffée d'air. Quoi de mieux qu'un mouvement social pour tourner la page des ennuis judiciaires de son leader, Jean-Luc Mélenchon ? Condamné, lundi 9 décembre, à trois mois de prison avec sursis et à 8 000 euros d'amende dans l'affaire des perquisitions houleuses à son domicile et au siège de LFI, en oc-

tobre 2018, M. Mélenchon a rebondi et profité d'un point presse pour marteler son opposition. « Le régime est en difficulté, le premier ministre a dû intervenir pour annoncer un calendrier que nous connaissions déjà et faire différentes récitations, mais on sentait une fébrilité », a-t-il estimé.

Tribune commune

Côté socialiste, c'est la présidente du groupe, Valérie Rabault, qui est intervenue pour « proposer un petit calcul au gouvernement » : pour garantir le pouvoir d'achat des enseignants à la retraite dans le futur système, comme le propose le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, il faudrait augmenter de 25 % les salaires les professeurs, a-t-elle dit, un chiffre balayé par le premier ministre. Le Parti socialiste, qui entend aussi faire des propositions sur la pénibilité, les carrières incomplètes et les petites pensions, regarde avec intérêt et gourmandise la mobilisation : « On reste dedans, et on veillera à ce que ce qui est donné d'une main ne soit pas repris de l'autre, comme avec la réforme de l'assurance-chômage », assure le député des Landes Boris Vallaud.

A gauche, il n'y a guère qu'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), à faire entendre des critiques moins entières. Certes, les écologistes se prononcent contre la réforme. Mais plus sur la forme que sur le fond. Intellectuellement proches de la CFDT, Les Verts ne font pas de la retraite par points un tabou. « Ce système peut être mieux adapté à une partie des emplois précaires et des parcours chahutés », veut croire Yannick Jadot, l'homme fort d'EELV.

Pour autant, le nouveau secrétaire national, Julien Bayou, participera au meeting organisé, mercredi 11 décembre, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), par le Parti communiste français. Pour la première fois depuis bien longtemps, l'ensemble des patrons des forces de gauche (PCF, PS, LFI, EELV, Génération.s, NPA, LO) tiendra tribune commune pour afficher sa solidarité à la mobilisation sociale et dessiner une « alternative commune », explique le député PCF Stéphane Peu. L'opposition de gauche n'est pas près de lâcher le filon du flou gouvernemental. S'opposer à Macron, c'est désormais tout faire pour contrer sa réforme. Et tenter de le faire plier avant les municipales. ■

par Julie Carriat, Abel Mestre, Lucie Soullier Et Sylvia Zappi

Tous droits réservés Le Monde 2019
e779752e8675968e20be7f083a0a411f57e6ef8f86f11572fc8ad56

LE FIGARO

N° 23429
jeudi 12 décembre 2019
Page 6
860 mots - 3 min

L'hostilité de la CFDT inquiète la majorité

« EXERCICE RÉUSSI », applaudit Laurent Saint-Martin, député La République en marche. *« Un des meilleurs discours du premier ministre »*, s'extasie un cadre du groupe. Les élus de la majorité considèrent que les arbitrages rendus par Édouard Philippe sur la réforme des retraites, mercredi, sont globalement *« conformes »* à ce qui était attendu.

« Les députés étaient particulièrement sensibles à la question des femmes, de la pénibilité, sujets sur lesquels le chef du gouvernement a répondu », souligne l'entourage de Gilles Le Gendre, président du groupe LREM. *« On acte l'irréversibilité d'un changement de système »,* se félicite Aurore Bergé, députée et porte-parole. *« C'est un bel équilibre,* estime de son côté Laurent Pietraszewski, député chargé de coordonner les parlementaires de la majorité sur le dossier des retraites. *Le gouvernement donne du temps pour les transitions, pour la gouvernance, ce qui doit permettre de retirer de l'inquiétude. »* Problème : la grève va se poursuivre - voire se durcir - et le principal syndicat réformiste, la CFDT, a regretté, à chaud, par la voix de son secrétaire général Laurent Berger, qu'une *« ligne rouge »* avait été franchie sur la *« mesure d'âge »,* avec l'instauration d'un *« âge d'équilibre »* de 64 ans, accompagné d'un système de *« bonus malus » (lire page 2)*.

« Le vrai social-démocrate dans l'histoire, c'est quand même le premier ministre ! »

Une réaction hostile, qui inquiète dans les rangs de la majorité. *« Je suis surpris par la dureté de la CFDT, alors que le premier ministre invite à l'engagement des partenaires sociaux dans la réforme, ce qui est une preuve de confiance,* observe Laurent Pietraszewski. *C'est dommage. » « Le vrai social-démocrate dans l'histoire, c'est quand même le premier ministre ! C'est lui qui tend la main ! »,* s'emporte le député Laurent Saint-Martin. *« Sur 100 %, la CFDT a eu 80 %,* évalue Bruno Fuchs, député apparenté MoDem. *C'est énervant de voir l'état du dialogue social en France. On ne peut pas rejeter de cette manière. Les syndicats montrent qu'ils n'ont aucune maturité. »* La porte-parole Aurore Bergé appelle néanmoins à ce que la *« négociation reste ouverte ». « Je crois en la responsabilité des partenaires sociaux. Ce qui suppose donc de dire comment les pensions de retraite peuvent être financées... »*

Aurélien Taché craint que le gouvernement« veuille faire la réforme en jouant l'opinion contre les syndicats, plutôt que la coconstruction avec les réformistes ». Photo : VINCENT ISORE/ IP3

Le soutien à la réforme du gouvernement n'est toutefois pas unanime dans la majorité. Certains députés jugent en effet que les arbitrages rendus auraient pu être davantage *« CFDT-compatibles »*, afin d'éviter de se couper de la centrale. Le député macroniste de l'aile gauche, Aurélien Taché, est sur cette ligne. L'élu se dit *« réservé »* sur l'architecture de la réforme, et notamment sur la question de l'âge d'équilibre. *« Je ne suis pas à l'aise. Le gouvernement a acté le paramétrique, veut inciter à travailler plus longtemps à travers une surcote, d'accord. Mais avec une décote pour ceux qui auront pourtant cotisé suffisamment, ce qui, à mon sens, pose problème. Je crains qu'on veuille faire la réforme en jouant l'opinion contre les syndicats, plutôt que la coconstruction avec les réformistes. Le projet universel se retrouve lesté par des questions budgétaires »,* développe-t-il. *« On part sur une confrontation, alors que c'est tout ce qu'on voulait éviter. Le président n'a jamais dit qu'il voulait un âge d'équilibre. »*

Aurélien Taché envisage malgré tout de voter la réforme, à condition de pouvoir y ajouter des aménagements lors de l'examen au Parlement, prévu pour la fin du mois de février. ¦■

par Mathilde Siraud@mathilde_sd

Parution : Quotidienne
Diffusion : 313 876 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2018-2019
Audience : 1 943 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés 2019 Le Figaro
3473456b82b58085e0ad79782901813b5bd6b58fb62a111f51011b0

ELYSÉE

Les Echos

N° 23094
jeudi 12 décembre 2019
Page 6
1223 mots - 5 min

A l'Elysée, un dîner pour caler la stratégie

Mardi soir, le gouvernement et les responsables de la majorité se sont longuement posé la question : comment raccrocher la CFDT ? Edouard Philippe voulait que le calendrier d'une mesure financière soit inscrit noir sur blanc.

« J'ai trouvé ! » Il n'est pas loin de 1 heure du matin, dans la nuit de mardi à mercredi, quand se termine le dîner organisé à l'Elysée entre Emmanuel Macron, ses principaux ministres et les dirigeants de la majorité pour finaliser le plan retraites. Le président confie à des proches sa satisfaction.

L'accouchement a été difficile et long - surtout long -, mais le point d'arrivée est ce qu'il avait en tête : l'âge légal de la retraite ne bougera pas, mais un système de bonus-malus est créé pour pousser les Français à travailler plus longtemps. Le signal est clair, sans toucher au totem des 62 ans. Bonus-malus, cela sonne mieux qu'âge pivot, mais personne n'est dupe, c'est bien de cela qu'il s'agit. Dans quelques années, en 2027 précisément, un départ avant 64 ans sera pénalisé,et il sera encouragé après.

Pas de « clause du grand-père »

Ce sont bien les modalités de cette mesure financière, « paramétrique », selon les mots des technos de l'Elysée et de Matignon, qui ont été le plus discutées au cours de la soirée. Et pas tant, contrairement à ce qu'on pouvait imaginer, le cas des régimes spéciaux de la SNCF et de la RATP. Dans ces entreprises, la première génération concernée par la réforme sera celle née en 1980, voire 1985 pour les conducteurs, contre 1975 pour l'ensemble des salariés du privé et de la fonction publique. La « clause du grand-père », en clair une application aux seuls futurs nouveaux salariés ? Cela a été évoqué, mais « cela renvoyait la disparition des régimes spéciaux à la Saint-Glinglin, inacceptable pour la partie droite de l'électorat et de la majorité », décrypte un ténor.

Quand ils sont arrivés au dîner, les participants n'ont pas trouvé à droite de leur assiette le projet de discours d'Edouard Philippe. Seuls le Premier ministre et le président ont le dossier que tous voudraient lire. A cette heure-là, le texte est certes bouclé à 99 %. Il a même fait l'objet d'une relecture très pointue dans le bureau d'Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Elysée, juste avant le déjeuner. Mais Emmanuel Macron veut encourager une dernière discussion et que personne ne reparte sans avoir entendu. Il va être servi : les débats vont être nourris.

La question sur la table est la suivante : quel prix doit être payé pour rallier la CFDT et ce que demande Laurent Berger n'est-il pas trop cher ? « Avec Nicole Notat, on aurait trouvé un accord, mais Berger est trop insaisissable », se murmure-t-il beaucoup depuis plusieurs jours dans les allées du pouvoir, notamment à Matignon. Mardi soir, chacun est arrivé en sachant que l'âge pivot à 64 ans est décidé, et qu'un geste a été fait pour en repousser l'échéance à 2027, soit deux ans plus tard que ce qui avait été proposé par le rapport Delevoye de l'été. Mais faut-il dire quand ce mécanisme de bonus-malus démarrera ?

François Bayrou, l'allié et le conseiller de (presque) tous les jours, et Richard Ferrand - le président de l'Assemblée qui plaidait il y a encore quelques semaines pour un report de la réforme à un éventuel second quinquennat - pensent que non. Comme Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, et Gilles Le Gendre, patron du groupe majoritaire. L'idée qu'ils défendent est de ne pas indiquer de point de départ et de laisser aux partenaires sociaux le soin de trouver ensemble, s'ils le peuvent, une autre solution que l'âge d'équilibre. Sans illusion, mais ce serait un geste qui donnerait du temps au temps et, bien sûr, ouvrirait une sortie à la CFDT dans le conflit actuel.

Compromis boiteux

Mais Edouard Philippe ne veut pas de ce scénario. Ne pas démarrer dans le nouveau système avec un déficit du régime des retraites est son obsession depuis des mois. Il veut que la première étape d'une mesure financière soit gravée dans le marbre avant la fin du quinquennat : c'est son principe de responsabilité à lui. Comme la baisse des pensions et la hausse des prélèvements sont exclues, une mesure dite « d'âge » est inévitable. Il a convaincu Emmanuel Macron sur

ce point.

Il faut dire que l'exécutif estime avoir envoyé des nombreux signaux sans retour au premier syndicat de France : la reprise d'une de ses plus vieilles revendications, la retraite par points, le décalage à 2027 de l'objectif d'équilibre, la retraite minimum à 85 % du SMIC (pour une carrière complète) et la prise en compte élargie de la pénibilité. Pour Matignon, cela suffit.

Magnanime, le Premier ministre suggère cependant ce qui veut être une concession. Il s'agit d'afficher 2022 et de prévoir de démarrer le bonus-malus à cette date. Mais d'ajouter un codicille : les syndicats et le patronat auront un peu de temps pour reprendre la main s'ils le veulent, dans l'instance de gouvernance mise en place, pour trouver une solution pour atteindre l'équilibre. C'est un compromis, et comme tous les compromis, certains de ceux qui ont assisté des coulisses à la scène le trouvent boiteux, voire un peu faux-cul. Dans cet échange, sous le regard amusé de tous, Bruno Le Maire et Gérald Darmanin, les ministres de Bercy, collent au Premier ministre. Il faut dire que ce dernier a peu apprécié leur manque d'enthousiasme pour des mesures d'équilibre rapides, et leur a fait savoir. Ils se tiennent à carreau, ce qui ne les empêche pas de se montrer très politiques.

A la sortie du dîner, tout le monde se quitte sur cet arbitrage-là, qui sera encore ajusté au petit matin, avant la prise de parole au Palais d'Iéna. Il n'est pas certain que le résultat soit clair aux yeux de tous. « La nouvelle gouvernance du système universel définira les différentes étapes menant à l'âge d'équilibre du système universel. En l'absence de décision de la gouvernance, la loi fixera à compter du 1er janvier 2022 un âge d'équilibre à 62 ans et 4 mois, qui augmentera ensuite de 4 mois par an pour rejoindre progressivement l'âge d'équilibre du futur système, soit 64 ans en 2027. »

Cette phrase alambiquéedu dossier de presse montre que les lignes ont bougé jusqu'au bout, et les partisans de la main tendue ont voulu y voir un pas vers eux. Mais c'est un demi-pas : soit les partenaires sociaux décident ce que le gouvernement souhaite qu'ils décident, soit ce dernier reprend la main...

Quoi qu'il en soit, la CFDT n'a nullement accroché à cet hameçon. Et Emmanuel Macron et Edouard Philippe sont prêts à l'épreuve de force. ■

par Dominique Seux

Tous droits réservés Les Echos 2019
3374D57788D5A68B40637128BC08413B5FA65B84861417D52E04B1F

GOUVERNEMENT

LE FIGARO

N° 23429
jeudi 12 décembre 2019
Pages 2-3
1414 mots - 6 min

Philippe se dévoile, les syndicatsse braquent

Malgré des concessions, la fixation d'un âge d'équilibre à 64 ans fait basculer la CFDT dans le camp des opposants.

LE TRAIN EST LANCÉ, le parcours balisé, les obstacles dressés. Au terme de deux ans de concertation avec les syndicats, le patronat, les organisations professionnelles et les Français, le premier ministre a présenté mercredi devant le Conseil économique, social et environnemental (CESE) le contenu intégral de la réforme des retraites promise par Emmanuel Macron durant sa campagne présidentielle.

« *Nous proposons un nouveau pacte entre les générations*, commence le premier ministre. *Il en refonde profondément les règles pour corriger les injustices, pour l'adapter aux nouvelles trajectoires de carrière, pour prendre en compte les nouvelles précarités*. » Système universel de retraites par points. Fin des régimes spéciaux. « Âge d'équilibre » à 64 ans. Entrée dans le système pour la génération née en 1975. Pension minimum garantie à 1 000 euros. Majoration de 5 % dès le premier enfant. Prise en compte de la pénibilité… Tout est désormais sur la table, même le calendrier. Le projet de loi sera présenté en Conseil des ministres le 22 janvier, débattu au Parlement à partir de fin février et le « *1er janvier 2022, les nouveaux droits seront mis en place et les nouveaux entrants sur le marché du travail intégreront le régime. La réforme sera alors irréversible* », selon Édouard Philippe.

La question du bonus-malus

Avec ce discours très attendu, il s'agissait pour le premier ministre d'exposer le fonctionnement du système de retraite universel par points, mais aussi de désamorcer la crise sociale qui paralyse le pays depuis le 5 décembre à coups de grèves et de manifestations. « *Je voudrais dire que cette réforme n'est pas une bataille*, assure-t-il dès le début de son propos. *Je sais ce que dans notre histoire, la lutte syndicale a permis d'obtenir. Mais je ne veux pas, dans la France fragmentée d'aujourd'hui, entrer dans la logique du rapport de force*. » Raté.

À peine son discours terminé, les syndicats se ruent devant les micros et caméras pour dire tout le mal qu'ils pensent du projet de l'exécutif. Si la colère de la CGT n'est pas une surprise, celle de la CFDT en est en revanche une mauvaise. Édouard Philippe espérait obtenir le soutien du syndicat réformiste, promoteur de longue date de la retraite par points. Sauf que Laurent Berger ne voulait pas entendre parler de mesure d'âge. Et qu'Édouard Philippe en a parlé en annonçant la création d'un « âge d'équilibre » à 64 ans pour toucher sa retraite à taux plein. Un système de bonus-malus qui fait toucher moins avant mais plus après. « *La seule solution est de travailler un peu plus longtemps et progressivement, comme c'est le cas partout en Europe* », se justifie Édouard Philippe. Le mot de trop. « *La ligne rouge a été franchie* », tranche Laurent Berger *(lire ci-dessous)*. En fin d'après-midi, le syndicat a concrétisé sa menace. Il participera à la manifestation du 17 décembre.

Le premier ministre Édouard Philippe lors de son discours devant le Conseil économique, social et environnemental, mercredi à Paris. Photo : THOMAS SAMSON/AFP

Les syndicats contre le gouvernement. La rue contre la réforme. Tout ce qu'Édouard Philippe voulait éviter, même si c'est lui qui a pesé pour incorporer des mesures d'économie dans la réforme. Jusqu'à réussir à convaincre Emmanuel Macron lors d'un dîner d'arbitrage à l'Élysée en compagnie des poids lourds de la majorité mardi soir. Une décision susceptible de séduire l'électorat de droite à l'aube des élections municipales, mais qui lui coûte pour l'heure l'appui de la CFDT.

Dans la soirée, Édouard Philippe et Laurent Berger se sont livrés à une explication de texte à distance, le premier ministre sur TF1, le leader syndical sur France 2. « *Est-ce que les Français me croiraient si je leur disais : "Voilà des nouveaux droits" sans leur dire comment on les finance ?* », a demandé Édouard Philippe pour justifier sa décision d'instaurer un âge pivot. « *Je demande au gouvernement de rouvrir les discussions pour mettre fin à*

ces mesures », lui a ré-torqué Laurent Berger quelques minutes plus tard. Sauf à ce que les partenai-res sociaux lui proposent une trajectoire viable pour assurer l'équilibre, Édouard Philippe campe sur sa position. Mais il demeure ouvert sur le reste. « *Dans ce que j'ai proposé, il y a un nombre consi-dérable d'avancées, de progrès sociaux très nets. Ces avancées, nous les avons conçues ensemble. Nous allons continuer. Le projet que j'ai déposé est clair. Je suis ferme sur le principe de la réforme mais je ne suis pas fermé. Il y a toute une série de points sur lesquels nous pouvons améliorer la réforme*. »

N'en déplaise à Édouard Philippe, le voilà bel et bien engagé dans un rapport de force. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir lâché du lest, notamment à la SNCF, à la RATP, aux enseignants et même aux syndicats qui fixeront la valeur du point sous le contrôle du Parlement. Pas suffisant pour l'heure. Et c'est donc une autre bataille qui s'engage désormais. Après avoir perdu celle du dialogue social, Édouard Philippe engage celle de l'opinion. ¦■

par François-Xavier Bourmaud@fxbourmaud et *» Lire Aussi Page 18*

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

LA FRONDE DES POLICIERS S'AMPLIFIE

Les policiers s'accrochent à leur statut spécial mis en danger, selon eux, par la réforme. Ce mercredi, ils étaient encore dans la rue pour protester, tous corps confondus, devant le Conseil économique et social, à Paris. *« Nous prenons tous les risques pour protéger les personnes et les biens des émeutes à répétition depuis plus d'un an et le gouvernement nous remercie en menaçant nos retraites, c'est scandaleux ! »*, dénonce un chef d'unité.

Patrice Ribeiro, de Synergie-Officiers, rappelle, pour sa part, *« l'ambiance délétère actuelle, où la police est dénigrée en permanence, avec des actes d'intimidation, des tags menaçants sur les portes des appartements des fonctionnaires, des lettres de menace envoyées à leur domicile. »* Les policiers bénéficient actuellement d'une bonification quinquennale. Tous les cinq ans, ils gagnent un an dans le calcul de la retraite. In fine, après 27 ans de service, ils capitalisent cinq ans de bonification. Le gouvernement voudrait écarter de ce système des fonctionnaires, selon les missions qui leur sont confiées.

Mais les syndicats s'insurgent. *« Comment discriminer entre un opérationnel et un administratif ? Le tueur de Magnanville n'a pas fait de distinction quand il a assassiné le couple de collègues en 2016 »*, déclare le commandant Ribeiro. *« On est policier 24 heures sur 24. Nous faisons le même métier que les gendarmes, à qui personne ne songerait à retirer leur statut spécial. Il ne saurait y avoir de régime discriminatoire au sein du ministère de l'Intérieur »*, met en garde Philippe Capon, à l'Unsa-police.

Le mouvement des policiers pourrait se durcir. Ce mercredi, plus de 700 CRS s'étaient fait mettre en arrêt maladie. **J.-M. L.**

Parution : Quotidienne
Diffusion : 313 876 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2018-2019
Audience : 1 943 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés 2019 Le Figaro
9e7a35218f658f89e048700861016140584 62c83e69f11413aeff59

Les Echos

N° 23094
jeudi 12 décembre 2019
Page 2
532 mots - 2 min

L'exécutif veut une adoption rapide de la réforme

Edouard Philippe vise un vote définitif du texte avant la fin de 2020. Mais l'exécutif devra faire face à l'hostilité des syndicats et aux états d'âme de l'aile gauche de la majorité.

Maintenant que la réforme des retraites est dévoilée, le gouvernement veut aller vite pour la mettre en oeuvre. « Nous avons pris le temps de concerter, on nous a même reproché d'en prendre trop. Il faut désormais avancer. Je n'exclus pas que ceux qui nous accusaient hier d'aller trop lentement ne manqueront pas de dire que nous allons maintenant trop vite », a déclaré ce mercredi Edouard Philippe devant le Conseil économique, social et environnemental (Cese).

Le projet de loi sera présenté le 22 janvier en Conseil des ministres et devant le Parlement à la fin de février. L'exécutif espère une adoption définitive de la loi avant la fin de l'année prochaine et souhaite que la génération née en 2004 soit la première à intégrer pleinement le nouveau système en 2022. Un objectif : faire en sorte que cette réforme devienne au plus vite irréversible. « Je souhaite [...] que ce texte soit voté à l'Assemblée nationale en première lecture avant les municipales », avait indiqué un peu plus tôt dans la journée Gilles Le Gendre, le président du groupe La République En marche (LREM) au Palais-Bourbon.

Ce calendrier satisfait les députés de la majorité, qui, faute de connaître les arbitrages, peinaient parfois à défendre la réforme dans les médias et en réunion publique. « La concertation était nécessaire, mais sa durée a créé un flou qui nous a desservis. Donc c'est une bonne chose d'aller vite maintenant. On ne peut pas attendre six mois », estime la députée Célia de Lavergne, porte-parole du groupe LREM.

Mais ce calendrier reste encore théorique. Après les propositions d'Edouard Philippe, la CFDT a basculé dans le camp des « antiréforme » tandis que les syndicats déjà hostiles (CGT, FO) sont restés, sans surprise, sur leur ligne. La relance de la mobilisation, qui s'était essoufflée mardi, risque de parsemer d'embûches le chemin vers l'adoption définitive du projet gouvernemental. Dans le même temps, l'exécutif doit encore convaincre et rassurer toute sa majorité, dont l'unité pourrait être mise à mal lors des débats à l'Assemblée. Certes, après le discours d'Edouard Philippe, les députés LREM ont très majoritairement manifesté leur soutien à la réforme. « Cette réforme des retraites marque d'incontestables avancées sociales et offre des garanties pour l'avenir », s'est ainsi félicitée sur Twitter Brigitte Bourguignon, présidente de la Commission des affaires sociales à l'Assemblée.

Mais la rupture avec la CFDT inquiète aussi les députés LREM, pour qui le soutien de la centrale de Laurent Berger était indispensable pour la réussite de la réforme. Les députés de l'aile gauche de la majorité comptent sur le débat à l'Assemblée pour faire évoluer le projet, avec le maigre espoir de trouver un nouvel équilibre. ■

par Grégoire Poussielgue

Parution : Quotidienne
Diffusion : 129 758 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2018-2019
Audience : 693 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Les Echos 2019
367225E883457884D0DF70D86601D1C75EE69088C67E11238A30E7D

LE FIGARO

N° 23429
jeudi 12 décembre 2019
Page 23
651 mots - 3 min

ÉCONOMIE

Bercy au secours des hôteliers fragilisés par les grèves

Le gouvernement réactive les mesures d'aides fiscales et sociales initiées après la crise liée aux « gilets jaunes ».

TOURISME Restaurants désertés le soir, chambres d'hôtels vides, réservations pour les mois à venir en berne… Après les manifestations des « gilets jaunes » qui ont plombé leurs résultats fin 2018, les professionnels du tourisme s'inquiètent cette année de l'impact des grèves sur leurs entreprises.

Mercredi, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, et Agnès Pannier-Runacher, sa secrétaire d'État, ont réuni les représentants des organisations professionnelles du commerce, de l'artisanat, de l'hôtellerie et des transports, pour un premier bilan. Un référent a été nommé auprès du directeur général des entreprises, pour faire le lien entre les fédérations professionnelles et les collectivités locales.

Si les commerçants espèrent combler le manque à gagner d'ici à Noël, restaurateurs et hôteliers ne rattraperont pas ce qui est perdu. Ils nécessitent *« une vigilance accrue »*, selon les ministres. Concrètement, une revue des entreprises ayant déjà bénéficié des dispositifs de reports de charges sociales et fiscales à cause des « gilets jaunes », a été décidée. Si besoin, leurs échéanciers de paiement seront aménagés.

En Ile-de-France, région la plus touchée, ces mesures d'étalement fiscales et sociales vont pouvoir être réactivées, comme une prise en charge de chômage partiel. Le ministère de l'Économie pourrait aussi, *« le cas échéant »*, autoriser des ouvertures le dimanche, pour certains commerces.

Perte d'un million d'euros de chiffre d'affaires

C'est l'incrédulité. Décembre, traditionnellement l'un des meilleurs mois de l'année pour le tourisme à Paris, vire cette année encore, au cauchemar. *« Les chiffres de perte d'activité depuis jeudi, sont comparables à ceux de 1995,* déplore Didier Chenet, président du GNI, syndicat professionnel regroupant 12 000 hôtels, restau-rants et traiteurs indépendants. *Notre secteur est le plus impacté, puisqu'il n'y a pas de report de consommation possible. »* Pour lui, les mesures d'aides du gouvernement ne suffisent pas. *« La situation est beaucoup plus préoccupante, car elle nous impacte tous les jours »,* insiste Didier Chenet.

Selon l'Umih, principale organisation patronale, les hôtels parisiens accusent une baisse d'activité d'environ 30 % et les restaurateurs de 40 %. *« Nos 24 hôtels parisiens ont perdu 600 000 euros de chiffre d'affaires, soit l'équivalent de trente salariés payés à plein temps au smic à l'année,* déclare Jean-Bernard Falco, président du groupe hôtelier Paris Inn. *Beaucoup de gens ont reporté leur voyage à Paris. Si les réservations ne reprennent pas, nous pourrions perdre un million d'euros de chiffre d'affaires d'ici à la fin de l'année, soit 500 000 de résultat brut d'exploitation. »*

Les hôteliers ont beau perdre des clients, leurs établissements restent ouverts 24 heures sur 24. Comme toujours en cas de crise, ils font le dos rond. Les seuls gagnants, que l'on n'entend pas, sont les plateformes de réservation de repas à domicile. Deliveroo enregistre davantage de commandes en banlieue parisienne, pour le déjeuner. ■

par M. V.

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

30 % Baisse

30 % Baisse de la fréquentation des hôtels parisiens lundi. - 40 % pour les restaurants *(Chiffres Umih)*

Parution : Quotidienne
Diffusion : 313 876 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2018-2019
Audience : 1 943 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés 2019 Le Figaro

3c7ba5c883e5678da0697a980f02b11053e6018c36d0127a7e02a72

FAITS DU JOUR

Aujourd'hui en France

jeudi 12 décembre 2019
Édition(s) : Edition Principale
Page 14
507 mots - 2 min

Ultragauche : l'inquiétante menace contre les forces de l'ordre

Policiers et gendarmes sont visés par un appel à une « action nuit bleue », vendredi et samedi.

Par Jean-Michel Décugis et Jérémie Pham-Lê

Le collectif de l'ultragauche ACAB, pour All Cops Are Bastards (« Tous les flics sont des salauds »), persiste et signe. Après les courriers de menace de mort adressés la semaine dernière aux domiciles personnels d'une vingtaine de CRS, ACAB appelle à une « action nuit bleue » contre les forces de l'ordre les 13 et 14 décembre. L'alerte est donnée par le Service central du renseignement territorial (SCRT).

Gendarmes et policiers seraient visés dans « leurs missions et fonctions ou à titre privé ». La Direction générale de la police nationale (DGPN) demande, dans une note que nous avons consultée, « une vigilance accrue ces jours-là » et « rappelle qu'il est impératif d'être discret dans sa vie privée ». Elle invite également chaque policier « à faire remonter immédiatement toute situation de menace contre soi ou sa famille ». Une note équivalente circule également côté gendarmerie. Les militaires, leurs familles mais aussi les casernes seraient visés. Du coup, des « patrouilles régulières y compris la nuit » sont ordonnées, tout comme un « respect scrupuleux des consignes du poste de sécurité quant à l'accès de la caserne ». Parallèlement, l'enquête sur le ou les auteurs du courrier de menace reçu par les CRS fait chou blanc. On sait que les lettres ont été adressées le 3 décembre et reçues au domicile des CRS le 5 décembre, le jour de la mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites. Certaines auraient également été directement déposées dans les boîtes aux lettres des fonctionnaires. Ce sont essentiellement des régisseurs de CRS, dont les noms ont été publiés au « Journal officiel » (« JO »).

Pas de trace d'ADN

« Ce sont des responsables budgétaires, qui ont la délégation de signature, c'est la raison pour laquelle leurs identités ont été publiées dans le JO, explique une source proche du dossier. Les activistes ont ensuite trouvé les adresses de ceux qui n'ont pas pris assez de précautions. »

Les courriers dactylographiés sont rédigés depuis un ordinateur et portent le sceau d'un centre de tri régional du Sud-Ouest. Ce qui laisse peu d'indices. Par ailleurs, aucune trace ADN n'a été relevée. Ce qui complique la tâche des policiers, sans compter que des enquêtes sont ouvertes dans une dizaine de parquets différents. Rien ne permet à cette heure d'attribuer les lettres de menace aux 16 militants de l'ultragauche mis en examen lundi à Bordeaux (Gironde) pour « dégradations commises en réunion » et « association de malfaiteurs en vue de commettre des dégradations et des violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique ». Dix hommes et six femmes, âgés de 19 à 45 ans, avaient été interpellés le samedi en train de fabriquer des cocktails Molotov.

Autour de l'appartement Airbnb loué par les activistes, des inscriptions « ACAB » à la peinture fraîche avaient été retrouvées. Mais aucun matériel informatique ni aucune trace de courrier n'ont été retrouvés lors de la perquisition dans l'appartement transformé en atelier de confection d'engins explosifs. Les policiers avaient découvert « tout l'attirail utilisé par la mouvance contestataire pour attenter à l'intégrité physique des forces de l'ordre » : bouteilles d'acide chlorhydrique, mèches, boules d'aluminium... ■

Paris, 10 décembre. Le collectif de l'ultragauche ACAB était présent lors des manifestations contre la réforme des retraites.

Parution : Quotidienne
Diffusion : 104 061 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2018-2019
Audience : 2 247 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2016

Tous droits réservés Aujourd'hui en France 2019
997c55198695d78dc05273f86702a1a856d6488ed6a0146d0266197